

Juin 2023

Mise au concours du poste d'expert(e) aux examens

Le nombre de candidates et de candidats à l'Examen Professionnel Supérieur ne cesse d'augmenter, et le besoin en experts aux examens (EXP) suit la tendance. Le comité de l'OrTra TC et la commission d'examen mettent à nouveau au concours cette fonction aussi passionnante qu'exigeante, et recherchent en particulier des personnes qui possèdent de très bonnes connaissances de français et/ou d'italien.

L'Examen Professionnel Supérieur pour Thérapeutes Complémentaires est organisé deux fois par an, en principe à la fin avril et à la fin octobre. Les candidates et les candidats passent quatre épreuves écrites et orales, à quoi s'ajoute une étude de cas qui doit être soumise au préalable. Un plan spécifique répartit les tâches des expertes et des experts aux examens, qui se chargent soit des parties orales de l'examen, soit de la correction des travaux écrits. Une journée d'étalonnage a lieu au préalable et des formations sur des thèmes spécifiques sont organisées si nécessaire. La fonction d'EXP est une tâche passionnante au sein d'une équipe d'environ 40 expertes et experts, qui se trouve actuellement sous la direction de la commission d'examen. Des modules d'information et de formation spécifiques sont prévus pour les EXP nouvellement élus, afin de les préparer à leur nouvelle tâche.

Profil d'exigence

Les experts aux examens doivent être titulaires d'un diplôme fédéral de Thérapeute Complémentaire ou d'un diplôme de branche OdA KTTC; ils doivent également justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Une expérience, ou la volonté de l'acquérir, dans le domaine de l'organisation d'examens et de l'évaluation des performances présente un avantage. De bonnes connaissances d'au moins une langue nationale (parlée et écrite) ainsi qu'une bonne maîtrise des technologies de l'information sont requises.

Candidature

La description complète de la fonction ainsi que le formulaire de candidature peuvent être téléchargés sur le site de l'OrTra TC: <http://www.oda-kt.ch/fr/ortra-tc/appel-doffres-pour-des-fonctions>. Les co-présidentes de la commission d'examen, Regula Banz et Raphael Schenker, hfp@oda-kt.ch, se tiennent volontiers à disposition pour répondre aux questions.